

Physalia utriculus en Nouvelle-Calédonie

Fiche signalétique



Physalia utriculus (avec *Nomeus gronovii*). Crédit photo : Hugues LEMONNIER

BIOLOGIE

Physalie de l'espèce *Physalia utriculus* (taxonomie non consensuelle), classe des Hydrozoa (hydrozoaires), ordre des Siphonophora (siphonophores) ; il ne s'agit pas d'une méduse vraie, mais d'une colonie de siphonophores.

Pneumatophore (flotteur) de couleur bleue, de forme oblongue, de 3 à 6 cm de long, dont le bord supérieur aplati verticalement fait office de voile, assurant le déplacement de la physalie au gré des vents et des courants ; présence à la partie inférieure du pneumatophore d'un ou plusieurs filaments longs de 2 à 3 m (voire davantage), également de couleur bleue, porteurs de cellules venimeuses (nématocystes, ou cnidoblastes).

Rassemblements observés à proximité des côtes à la faveur de conditions climatiques : chaleur, vent ; observations récurrentes en Nouvelle-Calédonie, non cycliques, durant l'été austral, favorisées par des alizés intenses et persistants ; déplacements en bancs de centaines voire de milliers d'individus.

TOXICOLOGIE

Manifestations locales (constantes), au niveau des téguments en contact avec les filaments : douleur immédiate, intense (brûlure, sensation de décharges électriques ou de fourmillements) ; papules inflammatoires, juxtaposées en ligne, dites « en chapelets de haricots » ; évolution possible vers la nécrose, ou vers des cicatrices colorées.

Manifestations générales (inconstantes) : angoisse, malaise, perte de connaissance, frissons, maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, douleurs abdominales, lombalgies, crampes ou secousses musculaires douloureuses, faiblesse musculaire, gêne voire détresse ventilatoire, douleurs thoraciques, hypo ou hypertension artérielle, troubles du rythme cardiaque, choc, insuffisance rénale, hémolyse.

Pronostic vital exceptionnellement en jeu : toxicité cardiaque du venin, choc anaphylactique.

Risque de noyade (syncope, troubles moteurs).

CONDUITE A TENIR EN CAS DE CONTACT

A FAIRE :

- sortir la victime immédiatement de l'eau ;
- inactiver les nématocystes (cellules urticantes indiscernables à l'œil nu, éventuellement portées par des filaments visibles à l'œil nu) potentiellement présents sur la peau de la victime, en versant en abondance du vinaigre sur la zone lésée ;
- décoller très délicatement les filaments (avec une pince ou une main gantée de néoprène), après l'aspersion de vinaigre ;
- appeler le SAMU en composant le 15 (ou le MRCC sur le canal 16), afin d'être conseillé, en fonction des symptômes, sur la conduite à tenir.

A NE PAS FAIRE :

- rinçage à l'eau de mer, à l'eau douce, à l'alcool, à l'urine, au jus de citron, au soda (etc.), grattage des filaments après application de mousse à raser, de sable (etc.) ;
- application de froid.

PREVENTION

- port d'une combinaison en néoprène ou de vêtements en lycra ;
- respect scrupuleux des consignes de prudence édictées par les pouvoirs publics.

Document établi le 16/1/2019

Dr Claude MAILLAUD

Président de la Commission médicale et de prévention – FFESSM-NC

Contacts : 71 11 77 / claude.maillaud@gmail.com

